

# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraichères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE paraissant le Samedi - Tirage 15.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 Chèques Postaux Nantes 6.015



**LE GROUPE PARLEMENTAIRE** des députés-cultivateurs a décidé de s'opposer à tout droit de douane susceptible d'augmenter le prix des engrais azotés. Il estime que la fabrication des produits azotés synthétiques français doit être une charge pour la collectivité et non pour une profession déterminée.

**PROTECTION DOUANIÈRE :** Nos planteurs de betteraves à sucre demandent à leur tour protection, en relevant le droit de douane sur les sucres. Le prix de revient s'est élevé, en 1928, à 244 francs la tonne de betteraves, et ce prix sera supérieur en 1929. Or, d'après le marché mondial, les ventes s'établissent de 175 à 187 francs, d'où une perte moyenne de 65 francs par tonne. La prolongation de cette situation menace d'avoir des effets désastreux !

**EN BEAUCE :** La moisson s'annonce normale et commencera vers le 20 juillet. Les rendements semblent ceux d'une année moyenne.

**REGION DE SAINT-MALO :** Principalement à cause de la fermeture des marchés allemands, les cours des pommes de terre se sont effondrés, causant de grosses pertes aux cultivateurs (2 à 3.000 francs par hectare), les cours sont à 40 francs les 100 kilos, tandis qu'ils atteignent 90 à 100 francs aux Halles, à Paris.

**EN VENDEE :** A l'Assemblée-générale de Mareuil-sur-Lay, l'absence des patrons du Marais a déterminé une baisse sensible sur les gages (près d'un quart et même d'un tiers sur l'année dernière). Les marais vendéens ont souffert du manque d'eau et beaucoup d'exploitants et de fermiers réduisent leur personnel.

**EN ILLE-ET-VILAINE,** les Sociétés départementales d'agriculture organisent un concours de tenue de fermes, réservé aux agriculteurs de l'arrondissement de Vitré et doté de 10.000 francs de prix.

**CONCOURS CENTRAL DE PARIS :** Le concours réservé aux espèces chevalines et asines s'est ouvert à Paris, parc des Expositions, le 2 juillet, et se clôturera le dimanche 7. Il attire chaque année un nombre considérable d'éleveurs.

## Le "Brime" du Chou fourrager

Le chou fourrager tient à juste titre une telle place dans l'alimentation hivernale du bétail de notre région de l'Ouest que nous ne croyons pas beaucoup à la diminution des surfaces qui lui seront consacrées cette année à la suite des dégâts causés dans cette culture par la rigueur exceptionnelle du dernier hiver. Tout au plus le cultivateur s'orientera-t-il avec raison vers des variétés plus résistantes au froid, abandonnant en partie le chou moellier là où le thermomètre descend trop facilement au-dessous de zéro l'hiver.

Bien que le chou fourrager soit peut-être la culture à laquelle le cultivateur de notre région donne généralement le plus de soins, il y a encore des progrès à faire, sinon dans les façons culturales qui sont ordinairement nombreuses et soignées, du moins dans la fumure de cette plante qui est le plus souvent mal comprise. C'est en particulier à ce manque d'équilibre dans la fumure qu'il faut attribuer ce que le cultivateur appelle « le brime ».

Un chou « brime » ou « dépouille » quand ses grandes feuilles vertes et bien vigoureuses jusqu'à la fin d'août ou début de septembre jaunissent et se flétrissent rapidement vers cette époque. Cette maladie, si tant est qu'on puisse appeler cet état de chose une maladie, provient presque toujours d'un déséquilibre de la nutrition causé par une fumure mal équilibrée. Combien de cultivateurs, en effet, se contentent d'apporter en plus de la fumure à l'engrais de ferme du superphosphate et parfois un engrais azoté laissant le plus souvent de côté l'engrais potassique alors que la potasse est de beaucoup l'élément que le chou consomme en plus grande quantité. C'est dans cet oubli qu'il faut presque toujours chercher la cause du « brime » et il est très rare de voir « brimer » ou « dépouiller » une plantation de choux fourragers ayant reçu une dose suffisante de sylvinité ou de chlorure pour équilibrer la fumure.

L'apport d'engrais potassique a non seulement pour résultat d'empêcher le chou de « brimer » et par suite d'élever son rendement, mais il augmente également sa valeur nutritive.

Dans un essai effectué à la Ferme de la Cour (Vendée), par le métayer M. Bobinet, on a récolté 74.000 k. de fourrage vert avec engrais phosphatés et azotés et 116.000 k., soit 42.000 k. en plus, en ajoutant à ces engrais 200 k. de sels concentrés de potasse. Les recherches de Pétré (Vendée), ont montré que les choux récoltés avec une fumure complète étaient plus riches en matières sèches et en matières azotées, c'est-à-dire plus nutritifs que ceux obtenus avec un engrais sans potasse.

Malgré la nature souvent argileuse des terres réservées à la culture des choux fourragers et leur richesse apparente en potasse, il ne faut pas exclure les engrais potassiques de la fumure et dans l'Anjou même, dont les sols sont souvent cités pour leur richesse en potasse, on a constaté que les engrais potassiques donnaient d'excellents résultats, la potasse du sol n'étant que très peu assimilable.

A titre de conclusion voici une excellente formule de fumure pour un hectare :

Fumier de ferme 30.000 à 40.000 k.  
Sylvinité riche... 600 à 800 k.  
ou chlorure de potassium... 250 à 350 k.  
Superphosphate... 400 à 500 k.  
ou scories... 400 à 500 k.  
Engrais azotés... 100 à 150 k.

En terre légère, on réduit d'un tiers la fumure au fumier de ferme et on force un peu la dose d'engrais potassiques.

Les quantités d'engrais complémentaires à appliquer doivent être d'autant plus fortes que l'on dispose de moins de fumier.

Le fumier est incorporé au sol si possible au labour d'hiver.

Les engrais phosphatés peuvent être employés au moment ou peu avant la plantation en même temps que les engrais azotés ou bien, plus tôt, avec les engrais potassiques.

Si l'on fait usage de sylvinité il est indispensable de l'employer longtemps à l'avance, au moins trois semaines avant le repiquage ; sans cela, surtout s'il fait sec, il peut se produire des solutions concentrées de sel au voisinage des jeunes radiceuses qui sont alors gênées dans leur développement, le chou part difficilement et peut se ressentir longtemps de cette reprise difficile.

Si l'on fait usage de chlorure de potassium on peut l'employer plus près du repiquage à condition qu'il soit bien mélangé au sol par les dernières façons culturales. Mais de toute façon, quand on le peut, les engrais potassiques gagnent à être répandus le plus longtemps possible avant la plantation.

J. VALENTIN, Ingénieur-agronome.

## Un Brin de Causette...

Un indigène de Guémené m'écrivit à l'heure, pour me dire que j'étais point un homme de parole, que j'avions promis de raconter tout mon voyage à Paris.

C'est vrai... mais en dehors du Concours Agricole, que voulez-vous que je vous dise d'intéressant ? — ou alors celui qui m'écrivit est un p'tit curieux, qui voudrait bien savoir ce qu'on fait à la Capitale quand on dispose d'une demi-journée ? — J'ai dit ça plus tard... quand il sera plus grand !

En attendant, j'ai vu qu'à Paris, on avait mis des grands clous, à tête brillante, sur la chaussée, pour indiquer aux piétons, là où y faut qui passent. C'est p't'être ben pratique, puisque les autos ralentissent, soi-disant, à ces endroits là ; mais ce qui m'a assis — pas au milieu de la chaussée — c'est de voir une équipe d'ouvriers municipaux, le matin, astiquant chaque clou, avec des chiffons et un flacon de mirette ! Et après on dit qu'on manque de main-d'œuvre ! les parisiens se plaignent des impôts et des centimes traditionnels !

Comme pensent les belles coquettes : « Il faut souffrir pour être belle » et les Parisiens, qui ont un grand amour, qui sont décidés à faire de grands sacrifices — pas pour les vieilles coquettes, mais pour leur Capitale — travaillent en ce moment pour un plus grand Paris !

Dame, pour moi, j'ai trouvé ben assez grand comme ça ! Y a pu moyen d'y circuler, ni de trouver son chemin. Pour un plus grand Paname : c'est point une chanson ni le titre d'une revue : c'est un programme sérieux qu'est à l'étude... en attendant d'être mis sur pied, comme les nouveaux abattoirs de la Villette et l'agrandissement des Halles Centrales.

« Il faut, a dit M. Charles Gide, faire marcher la ville vers la campagne ; qu'elle se dilate ; qu'elle fasse éclater le vieux corset de fer de ses fortifications, que les maisons sautent par dessus le mur, comme des écoliers en maraude et s'égaillent dans les champs. »

Une... deux... trois... et pis ça y est ! J'avoue que la banlieue de Paris, qui avoisine les fortifs n'est guère belle, avec ses cabanons et sa crasse ; on dirait la Champagne Pouilleuse en moins bien ! Mais c'est point tout ; un professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales a écrit ces lignes dans « l'Europe Nouvelle » :

« On doit reconnaître que l'idée de la ville concentrique et ramassée sur elle-même, dans une enceinte fortifiée, aux ruelles tortueuses et obscures, aux places exigües, aux espaces libres infiniment rares, était compréhensible à une époque où les hommes se seraient contentés de me un troupeau apeuré autour du château ou de l'église ; mais aujourd'hui, cette raison n'existant plus, il est indispensable que la Capitale de la France, libérée de toute contrainte, s'étende largement en surface. »

J'ai croisé, mon colon ! Mais enfin, y a pu de raison de s'arrêter ! A force de faire « sauter les maisons par dessus le mur » des fortifs... on verra un jour cette bonne ville de Nantes qui deviendra un faubourg du plus grand Paris ! Pour pu de coup d'œil, on pourra y bâtir quelques grattes-ciels : ça fera la pige aux Américains : Toute la France ne sera plus qu'un grand « Paname ». Il est vrai que ce jour-là, les Américains pourront faire rappliquer leurs blés en franchise, puisque y aura pu de païsans chez nous, mais ren que des « parigos » à l'assurance sociale, ben entendu.

Après tout c'est p't'être point une mauvaise solution.

## Les Assurances Sociales et l'Agriculture L'UNION POUR LE SUCCÈS FINAL

Nous avons fait, dans notre dernier Bulletin, un compte rendu, bref et impartial, du magnifique CONGRES D'ANGERS, qui a eu son retentissement dans la France entière. Nous devons à nos lecteurs une rectification — très agréable — au sujet du nombre de cultivateurs présents à ce meeting : après pointage des cartes d'entrée, ce n'est pas 16.000, comme nous l'avions annoncé, mais PLUS DE VINGT MILLE paysans angevins qui avaient répondu à l'appel des organisations syndicales. Nous publions du reste ci-dessous deux photographies prises au cours du Congrès, qui pourront donner une petite idée de cette grandiose manifestation rurale.

A la fin de ce compte rendu, après la publication du message que notre président, M. de Camiran, avait adressé à M. de Rougé, nous demandions aux cultivateurs de la Loire-Inférieure s'ils ne seraient pas aussi un peu remués, par cet exemple, cette entente admirable de leurs frères de l'Anjou, et nous ajoutions : « NOUS SAVONS QUE LA MEME VOLONTE VOUS ANIME ».

Nous ne nous sommes pas trompés ! De toutes part, des coins les plus reculés du département, nous arrivent des lettres de félicitations et d'encouragement, des pétitions chargées.

Malgré l'époque des grands travaux, qui ne laisse aucune minute de loisirs aux cultivateurs, malgré quelques tentatives de division, d'étouffement de nos protestations, nos pétitions circulent encore et se couvrent de signatures. Petit à petit, la vérité sort au grand jour et nos populations rurales, honnêtes et laborieuses, comprennent qu'elles doivent S'UNIR pour la défense de leurs intérêts, PROTÉGER de toute leur énergie contre une loi mal faite, qui les écraserait, et elles se tournent avec confiance vers leurs véritables défenseurs.

Un cultivateur, en nous adressant une pétition remplie, nous écrit : « L'autre pétition, je la garde, je tâcherai d'en récolter d'autres... Comment se fait-il qu'on fait des conférences au sujet de ces Assurances Sociales et qu'une partie encourage ? C'est ce que fait... » et pourtant je crois que l'on de

vrait nous laisser libre de notre argent, car je crois que pour les petites économies que nous pouvons faire, ça serait mieux de placer notre argent et d'en toucher nous-mêmes les rentes. »

Ne voyons-nous pas, en effet, certains journaliers prétendre que cette loi, toute imparfaite qu'elle soit, a trop attendu, pour qu'on puisse maintenant la remettre aux calendes grecques ! Et ils nous racontent que les pays qui ont appliqué avant nous les Assurances sociales ne s'en sont pas plus mal portés ! Et ils nous invitent à tout préparer, à tout organiser pour que fonctionne le mieux possible une réglementation qui doit apporter au monde des travailleurs plus de bien-être et plus de sécurité !

Cultivateurs, mes amis, C'EST UNE VERITABLE DUPERIE ! Regardez ce qui se passe en Allemagne ! Veut-on chez nous la vie plus chère pour les travailleurs ? Veut-on la désertion des campagnes et la ruine de nos petits fermiers ? Voulez-vous perdre vos quelques économies à fond perdu ? Voulez-vous être encore les dupes et payer pour les autres ? — Alors, adhérez aveuglément à cette loi, comme vous le proposent ces personnes charitables, mais qui, vous pouvez être certains, ne seront ni des « obligatoires », ni des « facultatifs ».

Loin d'être ennemis du principe même des Assurances sociales — ré-pétons-le — NOUS AVONS CREE UNE SOCIETE MUTUELLE AGRICOLE pour toute la LOIRE-INFÉRIEURE, destinée à assurer aux cultivateurs les avantages de la loi, dans la mesure où elle sera appliquée à l'Agriculture.

C'est la meilleure réponse à faire à nos calomnieux ! Mais nous jugeons — d'accord avec les autres grandes Associations et les Chambres d'Agriculture — que LA LOI ACTUELLE EST INAPPLICABLE POUR NOS CAMPAGNES, qu'il nous faut non pas des rectifications, mais une LOI NOUVELLE répondant à nos besoins et en rapport avec nos capacités de paiement. Comme disait M. de Rougé à M. Loucheur : « J'aime mieux vous dire, Monsieur le Ministre, que nous ne pouvons pas payer ! »

Cultivateurs de la Loire-Inférieure, REPETEZ AUTOUR DE VOUS les

conseils donnés récemment à plus de 20.000 paysans angevins :

« Nous venons de remporter une magnifique victoire, mais il ne convient pas de démobiler déjà ! La victoire est vaine si on ne sait pas l'utiliser. Maintenant va commencer une guerre d'usure. M. Loucheur a promis de déposer un second rectificatif ; or il ne pourra le faire qu'au mois d'octobre. Les vacances vont donc arriver avant qu'une décision ait été prise par le Parlement. Et le 5 février, date d'application de la loi, RIEN N'AURA ENCORE ETE FAIT. LA LOI SERA AINSI EXECUTOIRE DANS SON TEXTE ACTUEL ! »

« Cultivateurs, si vous voulez obtenir pleine et entière satisfaction, restez unis. Ne considérez pas la bataille, comme terminée. La victoire définitive appartiendra — celle-ci comme l'autre — au plus résistant. Persévérez donc dans l'effort et dans l'union jusqu'au succès final ! »

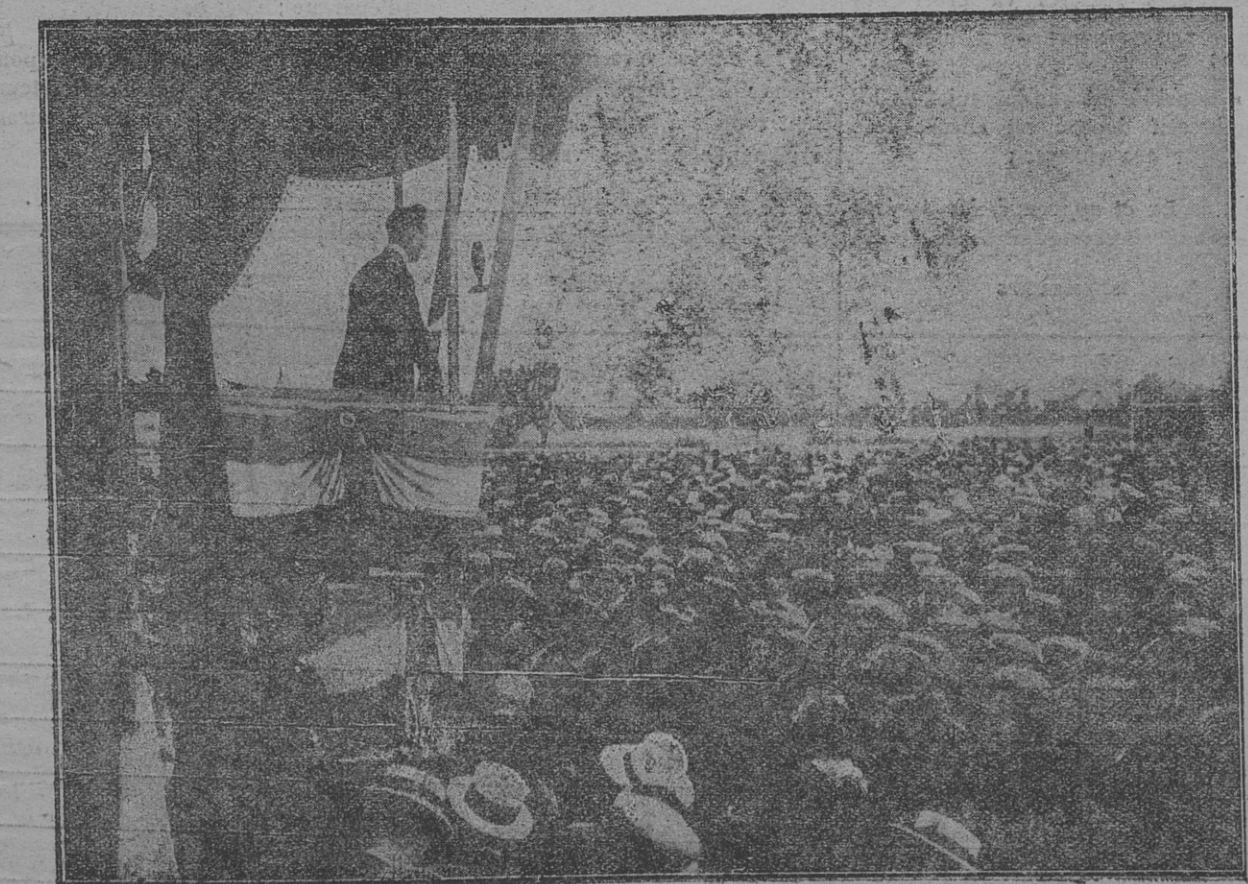
### Et nos Pétitions ?

Récapitulons d'abord notre première liste parue dans notre Bulletin du 22 juin et dont le total s'élevait à 5.487 signatures :

Noms des Communes et nombre de signatures :

- Saint-Herblon, 71 ; La Meilleraye, 116 ; Sion-les-Mines, 46 ; Coudray-Plessé, 257 ; Petit-Mars, 208 ; Lusanger, 47 ; Chéméré, 55 ; Chauvé, 48 ; Saint-Aubin-des-Châteaux, 8 ; Louroux-Botteaue, 189 ; Ruffigné, 72 ; Chapelle-Basse-Mer, 65 ; Bouaye, 168 ; Frossay, 92 ; Saint-Michel-Chef-Chef, 47 ; La Limouzinière, 4 ; Escoubiac-La Baulle, 54 ; Héric, 22 ; Roche-Blanche, 48 ; Saint-Philbert-de-Grandlieu, 367 ; Erbray, 61 ; Le Temple-de-Bretagne, 45 ; Bourgneuf-en-Retz, 24 ; Belligné, 273 ; Saint-Herblain, 87 ; Pont-Saint-Martin, 150 ; La Chapelle-Glain, 141 ; Soulvache, 40 ; Aigrefeuille, 119 ; La Planchette, 229 ; Saint-Lumine-de-Clisson, 46 ; Donges, 228 ; Rougé, 8 ; Vritz, 59 ; Saint-Hilaire-de-Clisson, 80 ; Casson, 146 ; Nort-sur-Erdre, 562 ; Chapelle-sur-Erdre, 204 ; Saint-Joseph, 118 ; Nantes-Doulon, 74 ; Oudon, 75 ; Ancenis, 17 ; Clion-sur-Mer, 55 ; Sainte-Marie-sur-Mer, 14 ; Rezé, 29 ; Legé,

### Au Congrès d'Angers du 23 Juin 1929



M. BLANCHOIN lisant son Rapport

### Au Congrès d'Angers du 23 Juin 1929



Les Congressistes acclamant l'Ordre du Jour

MAITRE JEANNOT,

22 ; Saint-Viaud, 103 ; Vue, 31 ; Arthon, 26 ; Le Bignon, 13 ; Grandchamp, 27 ; Louisfert, 50 ; Moulzillon, 85 ; Lavau, 36 ; Corsept, 63 ; Petit-Auverné, 99.

SECONDE LISTE DE PÉTITIONS

Petit-Auverné, 17 ; Grand-Auverné, 52 ; Lusanger, 21 ; Villepot, 60 ; Soudan, 76 ; Guéméné-Penfao, 69 ; Pannecé, 64 ; Lion-d'Angers, 93 ; Brain-sur-Longuené, 25 ; Andigné, 18 ; La Pouze, 3 ; Nort-sur-Erdre, 8 ; Ligné, 47 ; Ancenis, 106 ; Saint-André-des-Eaux, 110 ; Lavau, 21 ; Savenay, 33 ; Couëron, 152 ; Sautron, 46 ; Orvault, 62 ; Saint-Marc-sur-Mer, 52 ; Sainte-Luce, 6 ; Saint-Jean-de-Corcoué, 44 ; Le Loroux-Botttereau, 92 ; Vallet, 17 ; Remouillé, 36 ; Fresnay, 46 ; Vieille-vigne, 85 ; Touvois, 86 ; Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, 76 ; La Chapelle-Basse-Mer, 129 ; Sainte-Pazanne, 152.

Total de la seconde liste : 1904.

PÉTITIONS REÇUES LE 3 JUILLET

Les Touches, 15 ; Casson, 44 ; Maumusson, 60. — Total : 119.

Total des deux premières listes : 7.510

(A suivre)

Pour ceux qui n'ont pas signé

Plusieurs cultivateurs s'étant plaints de ne pas avoir eu de pétition entre leurs mains, nous insérons — pour ceux qui n'ont pas encore signé — le texte de cette Pétition EN 2<sup>e</sup> PAGE. Il sera ainsi facile à chacun de découper ce texte dans notre Bulletin, de le signer et de le faire signer par tous les cultivateurs du voisinage, syndiqués ou non, propriétaires-exploitants, fermiers, ouvriers agricoles, journaliers, bonnes de ferme, etc., et de nous le retourner au Syndicat, 2, rue Scribe, à Nantes, sans oublier d'inscrire le nom de la commune.

Comme nous le disons plus haut, le second rectificatif ne pourra probablement pas être déposé avant octobre. Il faut que nous puissions élever, comme de partout en France, DES MILLIERS DE PROTESTATIONS en Loire-Inférieure.

A TOUS : AIDEZ-NOUS ! UNISONS-NOUS POUR LE SUCCÈS FINAL !

R. FAIVRE.



A propos du Castorrex

LOIS DE MENDEL

L'abbé Grégor Mendel, du couvent des Augustins, de Brünn (Autriche), formula le premier les lois d'hérédité. Ses expériences furent faites en 1836, sur des petits pois. En 1902, Crénot et Bateson ont prouvé que les lois mendéliennes s'appliquent aux animaux. Dans leurs essais divers de ces dernières années, les éleveurs de Rex ont constaté qu'elles étaient leur meilleur guide. Un exemple très simple fera comprendre en quoi elles consistent.

Croisez un lapin noir avec un blanc, tous deux de races pures. Les descendants seront noirs, quel que soit, d'ailleurs, le sexe du parent noir. On dit que le caractère noir domine le caractère blanc : il est dit dominant et le caractère blanc est dit récessif.

Croisez, entre eux les sujets noirs de la première génération, vous obtiendrez en moyenne sur quatre lapins :

Un noir pur qui, croisé avec d'autres noirs purs, ne donnera que des noirs ;

Un blanc pur qui, croisé avec des blancs purs, ne donnera que des blancs ;

Deux noirs qui ne sont pas de race pure et qui, si on les croise avec eux, en admettant qu'il y ait un mâle et une femelle, donneraient à leur tour un noir pur, un blanc pur et deux noirs qui ne seraient pas de race pure.

Maintenant, au lieu de prendre deux lapins qui ne diffèrent que par un seul caractère, prenez un Castorrex et un Blanc de Vendée. Ils diffèrent par deux caractères : 1<sup>o</sup> la couleur, puisque l'un est brun et l'autre blanc ; 2<sup>o</sup> la texture de la fourrure, puisque l'un n'a pas de jarre et que l'autre en a.

Croisez-les : à la première génération vous obtiendrez des agoutis, c'est-à-dire des lapins gris ordinaires avec de la jarre. Croisez-les. Le caractère brun domine le caractère blanc, il est dominant, tandis que le caractère blanc est récessif. Le caractère « jarre » domine le caractère « Rex », il est dominant, tandis que le caractère « Rex » est récessif. Ainsi vous aurez à la deuxième génération, en moyenne sur 16 lapins : Neuf bruns jarreux, 3 rex bruns (qui sont des Castorrex), trois blancs jarreux (qui sont des blancs de Vendée) et un rex blanc. Parmi ces lapins, il y aura de race



LES DELPHINIUMS

Le nom botanique de la plante, tiré du grec, signifie « Dauphin » et, en effet, une fleur isolée figure assez bien le dauphin du blason.

Il y en a des races très nombreuses et fort jolies : Les pieds d'alonette des jardins, originaires d'Orient, annuels, races allant de 0<sup>m</sup>50 à 1<sup>m</sup>20 ; on en compte des simples et des doubles, de coloris très variés. On peut les semer sur place, dès février, ou en mars-avril ou en septembre et octobre. Selon ces semis, la floraison va de fin mai à fin juillet. Les jeunes plants levés en motte peuvent se repiquer. C'est utile lorsqu'on a des vides à combler. On sème à la volée, en rayons espacés de 10 à 20 centim. ; à l'éclaircissage des plants, on laisse un espace de 10 à 12 centim. entre les plants.

Le pied d'alonette des blés, lui, est considéré comme indigène. Il est annuel, va de 0<sup>m</sup>80 à 1<sup>m</sup>20 de haut. Couleurs aussi très variées. Il fleurit plus longtemps et tardivement que la race précédente (fin juin à septembre), vit en terrain plus sec et plus calcaire. En les pinçant on peut les rendre bas et ramifiés. Plante se repiquant bien. Très bonne fleur pour gerbes. A citer encore, rattachés à ce groupe, les pieds d'alonette double nain, et Var « Imperial », et pieds d'alonette à pétales en cœur.

Puis nous passons aux belles grandes races vivaces, si utiles et brillantes parmi la nombreuse cohorte de ces fleurs vivaces, « économiques » et pourtant si belles et si gracieuses.

Le pied d'alonette élevé indigène, vivace, de 1<sup>m</sup>50 à 2<sup>m</sup> ; fleurs bleu d'azur à reflet métallique indigo ; race ; très hâtif à fleur bleue, à grande fleur blanc crème, double à très grande fleur.

Cette race se reproduit assez bien de semis ; on y voit du blanc, bleu tendre, bleu indigo, lilas, violet.

Plantes très utiles pour tous genres et styles de jardins, mais en particulier pour ces belles plates-bandes de plantes vivaces si variées de nos jours et aussi pour plates-bandes rectilignes bordant des allées ou plates-bandes adossées le long d'un mur, et bien exposées. On peut encore les loger dans des massifs d'arbustes clairsemés.

Un bon terrain sain leur suffit. Ils y forment vite de très grosses touffes, à tiges robustes couronnées par des épis floraux de 0<sup>m</sup>60 de long. Indispensables dans les jardins unicolores lancés par certains artistes, lorsqu'on veut créer un « jardin bleu ». Très bon fleur coupée. Pour les multipliers on divisera les pieds en plusieurs éclats à l'automne ou au printemps, et aussi en semant les graines en pépinière, en planches, en février-mars. Les plants seront repiqués en mai et mis en place en juillet-août, en les espaçant de 0<sup>m</sup>60 à 0<sup>m</sup>70.

Race des pieds d'alonette vivaces

pure : un lapin brun jarreux, un Rex brun, un blanc jarreux, et le Rex blanc ; les autres ne le sont pas.

Mais, comment reconnaître parmi les trois Castorrex bruns, celui qui est de race pure, puisque tous trois ont la même apparence ?

En ce qui concerne le caractère Rex, on peut ne pas s'en inquiéter, car c'est un caractère récessif. Croisés avec d'autres Castorrex bruns, tous les trois donneront des sujets sans jarre. Cependant, il ne faudrait pas s'en servir pour refaire la même expérience. Les résultats seraient différents, puisque l'on suppose toujours au début des animaux de races pures. C'est pourquoi de tels sujets ne peuvent être vendus qu'avec l'indication de leur origine.

En ce qui concerne la couleur, on peut mettre les bruns à l'épreuve en les croisant avec un blanc de race pure. Le Castorrex brun de race pure ne donnera pas de blancs, tandis que les autres en donneront une certaine proportion. On peut admettre dans la pratique qu'une femelle brune est de race pure si, croisée avec un blanc, elle donne au moins huit bruns (en une ou plusieurs portées), car le calcul montre qu'en pareil cas, il peut y avoir erreur une fois sur 256 cas, en moyenne. Ce qui est bien peu, on en conviendra.

G. TISSEAU, Elevage du Petit-Moulin, Ancenis (Loire-Inf.).

Tout bon cultivateur doit lire : LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE En vente au Syndicat, 5 francs, ou franco par poste, 5 fr. 50.

hybrides. Race haute d'environ 0<sup>m</sup>60 à 0<sup>m</sup>75 ; on y voit le blanc, le bleu pâle, le violet foncé, le bleu d'azur, l'indigo. Les pétales du centre sont noirs ou blancs velus et veloutés. Floraison de juin-juillet à octobre. Il y en a une belle série à fleurs doubles.

Le pied d'alonette brillant, du Caucase, lui aussi est vivace, il va de 0<sup>m</sup>50 à 1<sup>m</sup>, dans les tons bleus et violets ; peu difficile sur la nature du terrain. C'est peut-être le plus beau du genre par la tenue et la grandeur de ses fleurs.

Le pied d'alonette vivace à grande fleur, lui, est de Sibérie, il a de 0<sup>m</sup>50 à 0<sup>m</sup>60 de haut. Comme coloris, variante des tons bleus et blancs. En les semant de très bonne heure, on peut les considérer comme de culture annuelle, quoique vivaces. On en sème les graines de juin en août en pépinière, on repique les jeunes pieds en pépinière d'attente, on les plante à demeure en octobre-novembre, ou au printemps, en les espaçant de 0<sup>m</sup>30 à 0<sup>m</sup>40.

A citer encore les pieds d'alonette à tiges unies, de Californie, à souche presque tubéreuse, d'un beau coloris rouge écarlate clair. Si on sème en février-mars, il fleurit deux ou trois mois après les semis. On peut conserver l'hiver ses souches comme les tubercules de bégonias. Cette race est très sujette à la maladie du blanc.

Le pied d'alonette à fleur jaune, d'Afghanistan, à souche charnue presque tubéreuse ; race à grande fleur jaune soufre.

Le pied d'alonette écarlate, de Californie, vivace, racine charnue, fleur rouge écarlate à la partie extérieure. Il séville de 0<sup>m</sup>80 à 1<sup>m</sup> de haut. Intéressante pour les gerbes, à cause de sa couleur spéciale.

Le pied d'alonette du Cashmir, de l'Himalaya. Vivace, fleur violet-bleuté lavé de vert. Une race à fleurs blanches. Dans cette race de Cashmir, la floraison est précoce et abondante. Semer cette race de mars en mai en pépinière, on repique en pépinière pour mettre en place à l'automne, ou semis en septembre en pépinière ou en pots qu'on hiverne sous châssis froids, ou diviser les pieds au printemps.

Pied d'alonette azuré à fleurs doubles, d'Amérique du Nord. Vivace, fleurs très pleines ; on divise les souches à l'automne.

Enfin notons le pied d'alonette triste, plus curieux que joli. Il est originaire de Sibérie ; d'intérêt botanique, on voit que nos jolies « dauphinelles », comme on disait jadis, contiennent de nombreuses races et variétés de culture facile, et on devrait voir croître dans tous les jardins.

G. DURIVAUT, Ingénieur horticole, Directeur du Jardin des Plantes de la Ville de Nantes.

CONGRES ET CONCOURS POMOLOGIQUES A PLOERME

L'Association Française Pomologique pour l'étude des Fruits de presseur et l'industrie du cidre organise, du 10 au 13 octobre prochain, à Ploërmel (Morbihan) :

1<sup>o</sup> Un grand concours général de fruits de presseur, pommes à deux fins, cidres, eaux-de-vie et autres produits de la pomme, ainsi que tous matériels et produits se rapportant à la culture des arbres, à la récolte des fruits et aux diverses industries de transformation (cidrerie, distillerie, confiterie, etc...).

2<sup>o</sup> Un Congrès pomologique à l'ordre du jour duquel figurent les questions suivantes : étude des fruits sélectionnés ; progrès réalisés dans les industries de transformation ; lutte contre les ennemis des arbres ; enseignement professionnel ; transport et commerce des fruits ; régime de l'alcool, etc...  
Nous ne saurions trop engager les pomologues, les cultivateurs de fruits et les industriels des régions intéressées à suivre de près les travaux de ce Congrès. Tous en retireront un enseignement leur permettant d'apporter d'utiles améliorations dans la pratique de leur profession.

Pour tous renseignements complémentaires ou adhésions, s'adresser à M. G. Foucard, secrétaire général de l'Association à Bourtheoulle (Eure), à M. G. Ménard, directeur des Services Agricoles à Vannes (Morbihan)

Machines Agricoles

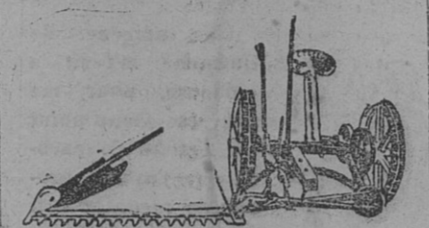


Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles ; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une visse de coupe accélerée et des organes très élevés au-dessus du sol.

Son train d'engrenage d'embranchement ne comporte aucun boulon et peut se démonter en une minute, temps record, par l'enlèvement d'une seule goupille, ses doigts sont en acier moulé (et non en fonte malléable).

Son timon contreplaqué breveté, obtenu par les procédés employés dans la fabrication des ailes d'avion, est très souple et de haute résistance.



Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupes à droite et sont livrées avec 2 lames, franco de port, et une garantie de 5 ans, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1929, derniers perfectionnements : Coupe 1<sup>re</sup> 15..... 1.900 fr. Coupe 1<sup>re</sup> 30..... 1.915 — Remise à nos adhérents.

Modèles ordinaires, à vitesse accélérée : Coupe 1<sup>re</sup>..... 1.700 fr. Coupe 1<sup>re</sup> 07..... 1.710 — Coupe 1<sup>re</sup> 15..... 1.800 — Coupe 1<sup>re</sup> 30..... 1.815 — Remise et même garantie, franco de port.

Appareil à moissonner

à relevage vertical, toutes largeurs de levage vertical, toutes largeurs de coupe. Système breveté assurant le parfait équilibre de la machine. Le tablier ne s'articule pas sur la barre coupeuse mais sur un plateau qui double la largeur de cette barre. Ce qui permet de tasser une forte javelle.

Se monte ou se démonte en trois minutes.

Pour coupe 1<sup>re</sup> 07 et 1<sup>re</sup> 07..... 210 fr. — 1<sup>re</sup> 15 et 1<sup>re</sup> 30..... 220 fr. Remise à nos adhérents.

Les Rétro-Force

Nouveaux instruments agricoles permettant d'effectuer à bras, rapidement et sans fatigue, toutes les opérations culturales (binages, sarclages, buttages, petits labours, etc...). Instruments ayant obtenu de nombreuses récompenses. Indispensables pour petite et grande culture, jardiniers, maraichers, pépiniéristes et vignerons.

La composition des pièces varie suivant le genre de travaux à exécuter.

Prix des appareils complets Pour betteraves et plantes sarclées en grande culture..... 282 » Pour vigneron et pépiniéristes..... 311 » Pour maraichers ou amateurs 431 » Pour grande culture maraichère..... 621 »

Prix départ lieu de fabrication Saint-Nazaire.

Panier pour emballage en plus. Nous consulter pour conditions et autres combinaisons de ces appareils. Modèle visible au Syndicat.

Fouloirs

Pour vendanges, avec bâti métallique et 2 cylindres à canelures hélicoïdales. L'un des cylindres, monté sur glissière, avec ressort, règle l'écrasement et permet aux corps durs de passer sans causer d'avarie. Ces fouloirs sont livrés, soit montés sur pieds, ou sur carrée :

Longueur cylindres	Diamètre du volant	Poids sur pieds	PRIX	
			sur pieds	sur carrée
0 <sup>m</sup> 75	0 <sup>m</sup> 85	200 k.	750 »	625 »
0 <sup>m</sup> 50	0 <sup>m</sup> 75	150 k.	525 »	435 »
0 <sup>m</sup> 37	0 <sup>m</sup> 60	95 k.	380 »	300 »
0 <sup>m</sup> 30	0 <sup>m</sup> 45	80 k.	345 »	270 »

Prix départ usine. Remise à nos adhérents. Autres modèles sur demande.

Meules p<sup>o</sup> Faucheuses

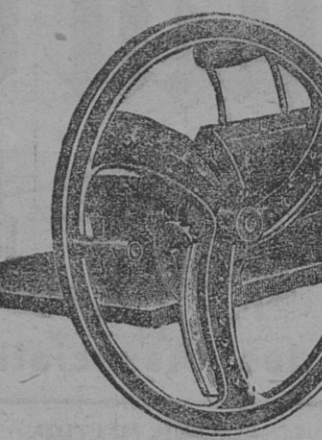
Modèle simple sur pied à manivelle, grès fin.

A prendre au Syndicat. Prix net : 65 francs.

Meule « Record », système spécial breveté ; inusable, à mouvement alternatif et course verticale. Meule de 30 cm. de diamètre en corindon vitrifié, travaillant dans l'eau, à mordant incomparable, portée par deux coussinets bronze à roulement très doux.

Convient pour affûtage de lames de faucheuses et de herbes. Prix départ usine : 295 fr. Remise à nos adhérents.

Hache-Herbes



Fabrication soignée. Prix départ usine :

A 2 lames, volant 32 cent... 65 fr. 3 — — 45 — — 92 » 4 — — 45 — — 102 »

Remise à nos Adhérents.

Trieurs à Grains

Nous conseillons à nos adhérents et aux Syndicats locaux l'emploi de trieurs à grains pour l'agriculture. Les excédents de récoltes remboursent vite l'achat de ce précieux instrument. Nous donnons, ci-dessous, les prix de deux séries de trieurs :

Première Série

Trieurs à double effet, à 1 diviseur, pouvant trier des céréales les mauvaises graines qui y sont mélangées ; mais ne sélectionnant d'une façon parfaite que le blé. Ils sont destinés aux cultivateurs n'ayant en vue que la préparation des semences de blé.

N<sup>o</sup> 3, débit : 1 hectolitre 1/2 à l'heure, 975 francs.

N<sup>o</sup> 4, débit : 2 à 2 hectolitres 1/2 à l'heure, 1.275 francs.

N<sup>o</sup> 5, débit : 3 à 4 hectolitres à l'heure, 1.565 francs.

N<sup>o</sup> 6, débit : 5 à 6 hectolitres à l'heure, 2.100 francs.

Deuxième Série

Trieurs à double effet, à 2 diviseurs, pouvant trier et sélectionner toutes les céréales (blé, avoine, orge, etc...). De construction robuste et soignée, ils donnent toute satisfaction et sont particulièrement recommandés.

N<sup>o</sup> 7, débit : 2 à 2 hectolitres 1/2 à l'heure, 1.565 francs.

N<sup>o</sup> 8, débit : 3 à 4 hectolitres à l'heure, 1.940 francs.

N<sup>o</sup> 9, débit : 5 à 6 hectolitres à l'heure, 2.550 francs.

Remise à nos adhérents. Instruments livrés complets, en ordre de marche, départ usine, emballage 20 francs en supplément.

Semoirs à Bras

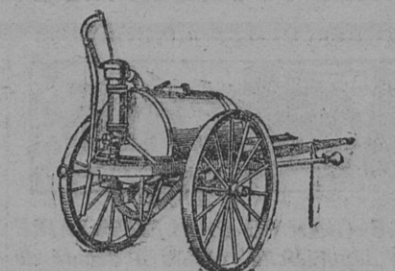
Pour semer en lignes, ou en paquets. Sème toutes graines : blé, orge, betteraves, navets, pois, haricots, carottes, poireaux, laitues, etc. Se débraye instantanément ; recouvre la graine au moyen de deux versoirs réglables et roule, par un rouleau placé à l'arrière.

Indispensable pour jardiniers, agriculteurs, etc...

Contenance 3 litres..... 250 fr. — 5 litres..... 260 »

Appareils pris au Syndicat. Remise aux adhérents.

Tonnes à Eau



ou à purin ; voir norme ; crochet d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3<sup>m</sup> / 7<sup>m</sup>, fonds emboutis, roulnet droit ou coudé, au choix. Roues fer de 1 m. 20 à double bandage. Construction irréprochable.

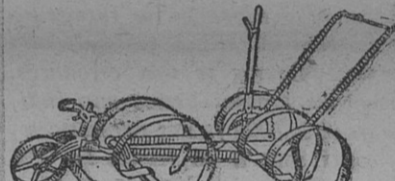
Prix du Tonneau sans jante

N <sup>o</sup>	Contenance en litres	Prix	
		Peint	Galvanisé
1	500	1.375 fr.	1.513 fr.
2	600	1.403 —	1.562 —
3	800	1.568 —	1.790 —
4	1.000	1.656 —	1.870 —

Remise à nos adhérents. Marchandise rendue franco gares grands réseaux. Autres modèles sur demande. Avec pompe « Simplex », 3.000 litres à l'heure, sans clapets, corps en cuivre, regard pour visite instantanée, 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine : 660 fr. en supplément. Ou pompe « Rhône » en tôle galvanisée : 412 fr. en supplément.

Herses Canadiennes

à patins, sans robes, à dents renforcées et étranglées :



Nombre de dents	Largeur de travail	Poids	Prix
5	0.60	50 kg.	210 fr.
7	0.70	60 —	260 »
9	0.90	67 —	290 »
10	1.00	74 —	315 »

Livraison franco. Remise à nos adhérents.

Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, 2, Rue Scribe, Nantes

Chronique Syndicale

Donges

Dimanche 7 juillet, à 8 heures du matin (heure légale), Salle de la Mairie, à Donges, réunion syndicale.

Conférence sur les Assurances sociales agricoles, par M. R. Faivre, Directeur du Syndicat, et sur les Engrais, par M. de Dreuzy, ingénieur agronome.

Tous nos adhérents de la Section Agricole de DONGES et MONTOR sont invités, ainsi que tous les agriculteurs de la région.

Saint-André-des-Eaux

Dimanche 7 juillet, à 12 h. 30, Salle Gouret, grande réunion syndicale et conférence par M. R. Faivre, sur les Assurances Sociales et l'Agriculture.

Présence indispensable de tous les adhérents. Tous les cultivateurs sont invités.

A nos Adhérents

Que nos adhérents s'organisent pour créer des Sections locales de notre Société Mutuelle Agricole, dont les services s'étendront à toute la Loire-Inférieure. Que les ouvriers des campagnes, les petits cultivateurs, ne s'inscrivent actuellement à aucune autre Caisse.

Sulfate de cuivre Soufre - Bouillie Sulfostéatite cuprique

Nous cotons : Sulfate de cuivre français, 340 fr., conditions habituelles.

Soufre sublimé, 145 et 148 fr., en balles de 100 et de 50 k.

Bouillie azur, 320 fr.

Bouillie Barrouse, 320 fr. les 100 kilos, par caisse de 12 paquets de 2 kilos.

Soufre à l'Hydrate de bioxyde de cuivre, 150 fr.

LES ASSURANCES SOCIALES ET L'AGRICULTURE

PÉTITION

« Les agriculteurs soussignés, propriétaires exploitants, fermiers, métayers et ouvriers agricoles de la Loire-Inférieure,

» D'accord avec les opinions émises dans le rapport de la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure et les grandes Associations Agricoles françaises ;

» Considérant que la loi sur les Assurances sociales va créer des charges écrasantes pour l'agriculture ;

» Considérant que le projet de loi rectificatif déposé est encore loin d'alléger ces charges ;

» Considérant que la capacité de paiement et la situation malheureuse actuelle des cultivateurs ne permettent pas de les supporter ;

» Considérant que les petits et moyens cultivateurs sont très touchés par cette loi, qui ne pourra que favoriser la désertion des campagnes, et réduire les surfaces emblavées ;

» Considérant qu'en aucune façon les cultivateurs ne pourront récupérer ces impositions nouvelles, étant soumis à la loi de l'offre et de la demande pour la vente de leurs

MARCHE DE LA VILLETTE

Du lundi 1<sup>er</sup> Juillet

ANIMAUX	Amend.	Invend.	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 <sup>er</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra	1 <sup>er</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra
Bœufs	3,998	430	10 30	9 30	7 50	11 20	6 18	5 11	3 75	6 94
Vaches	1,999	260	10 30	9 30	7 10	11 40	6 18	4 95	3 55	7 30
Taureaux	3,968	25	8 90	8 30	7 40	9 70	5 34	4 56	3 70	6 01
Veaux	2,475	72	15 30	12 80	9 80	16 70	9 30	7 30	5 30	10 02
Moutons	13,898	2,150	18 40	14 50	12 10	20 20	9 20	6 81	5 32	10 10
Porcs	3,388	13 86	12 56	9 42	14 14	9 70	8 80	6 60	9 90	

A PROPOS DU PRIX DU PAIN

Peut-on augmenter le Prix du Blé sans augmenter le Coût de la Vie ?

(SUITE ET FIN)

Il faut donner à l'agriculture le pouvoir d'achat nécessaire pour cette organisation, impossible sans les capitaux nécessaires.

Pas de politique des engrais, des semences sélectionnées, pas d'organisation technique et rationnelle, si l'on ne donne pas tout d'abord à l'agriculture les moyens d'achat indispensables. L'Agriculteur se trouve actuellement dans la situation d'une personne qui examine à la devanture d'un magasin un objet qui lui serait utile, mais que, faute d'argent, elle ne peut obtenir.

Malgré les démonstrations du vendeur, qui prêche souvent à un converti, elle n'achètera pas, elle ne peut pas acheter. Mettez de l'argent dans sa poche.

C'est le seul moyen de lui permettre de l'acquiescer.

Pour que l'agriculteur s'intéresse et modernise l'agriculture, il faut de plus qu'il sente une possibilité durable de gain. On ne s'intéresse qu'à des affaires susceptibles de prospérer ; il faut lui donner cette assurance par des droits protecteurs suffisants.

Il faut protéger l'Agriculteur français contre l'invasion des 100 millions de quintaux disponibles sur le marché mondial.

On ne peut inviter les agriculteurs français à subir cette invasion sous le prétexte inexact d'éviter des représailles de la part des pays qui possèdent ces stocks, car ils ont déjà eux-mêmes protégé leur blé par des droits formidables — en Amérique, on parlait pour le blé, dernièrement, de 100 pour 100 « ad valorem » ; le blé français n'est protégé actuellement, que par 22 % — puisque ces redoutables mesures sont déjà appliquées au taux maximum.

Il ne faut pas oublier de plus que, par la prohibition de consommation du vin sur son territoire, l'Amérique

a privé la viticulture française de son plus considérable débouché.

Par ailleurs, ses importations massives de viandes frigorifiées ont alourdi et mis en fâcheuse posture notre élevage national.

Nos agriculteurs ont assez souffert de son fait pour ne pas avoir à lui faire l'amabilité d'acheter son blé — pas plus d'ailleurs qu'à l'Allemagne.

Pour l'avenir du pays, il faut augmenter la natalité. Il faut des enfants sains. La natalité était plus forte et les enfants plus robustes à la campagne que dans les villes. Elle le redeviendra si la culture offre des ressources susceptibles d'introduire dans les campagnes les progrès essentiels, comme l'électrification et le machinisme, qui rendent le travail moins pénible et lui assurent un plus haut rendement dans des conditions meilleures.

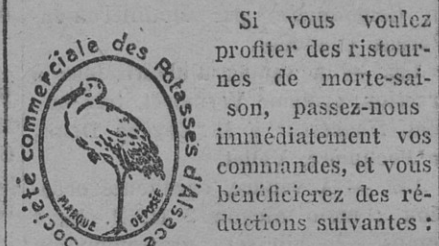
La natalité augmentera, à notre avis, le jour où l'agriculteur aura la certitude que ses enfants trouveront une situation suffisante et agréable sur la propriété qu'il leur laissera et qu'ils ne l'abandonneront pas pour aller chercher à la ville un emploi plus productif et plus aisé, et lorsqu'on aura modifié certaines lois successorales qui émiettent les propriétés, alors que par ailleurs on parle si judicieusement du regroupement indispensable.

Les distractions de la ville seront à la portée de tous les agriculteurs avec l'emploi généralisé de l'automobile et des transports routiers rapides. Enfin la solution concrète et pratique qui semble permettre l'échelle des prix du pain mettrait fin aux discussions regrettables qui éternent les Agriculteurs, les Industriels et les Commerçants.

L'Agriculture, l'Industrie, le Commerce éprouvent des difficultés. Tout travail nécessite de durs efforts, mais

ENGRAIS

POTASSES



Si vous voulez profiter des ristournes de morte-saison, passez-nous immédiatement vos commandes, et vous bénéficierez des réductions suivantes :

	Par wagon de 10 tonnes :	Sylvinite 12 %	Sylvinite 18 % et sulfate	Chlorex
du 1 <sup>er</sup> au 15 juil.	79	110	275.	
du 16 au 31 juil.	60	90	215	

La Société de potasses d'Alsace nous informe que désormais les toiles servant à loger les potasses seront facturées comme suit :

Sylvinite riche.....	4 75 par sac
Chlorure et sulfate...	5 60 par sac

SACS A GRAINS

POUR GRAINS	
1 hecto : lin extra 120x60 cm.	13 75
— : jute extra, 120x60.	10
— : jute 1 <sup>er</sup> qual., 125x58	8 50
1 h. 1/2 : jute 1 <sup>er</sup> qual., 130x68	10 40
— : jute courant 130x68.	9 80

POUR FARINE	
Pour 75 kil. : 125x60 cm.....	10 75
— 100 — : 135x65 cm.....	12 50
— 100 — : 130x68 cm.....	12 60

SACS PALUDIERS	
Bon modèle 110 x 58.....	7 30

Tout autre genre de sacs sur demande. Ces prix s'entendent pour sacs avec coutures rabattues, marqués sur une face. Franco gare Loire-Inférieure à partir de 50 sacs ; ou prix départ fabrique pour quantité inférieure à 50 sacs.

Appliquez sans retard à votre

HERNIE

un des nouveaux Appareils brevetés de A. CLAVERIE, conçus et établis entièrement dans les Etablissements CLAVERIE, qui sont reconnus par tous comme les plus modernes, les plus scientifiques et les plus considérables du monde entier.

Vous obtiendrez aussitôt, sans douleur et sans gêne, CONTENTION ABSOLUE, RÉDUCTION PROGRESSIVE, allant jusqu'à la DISPARITION TOTALE.

Les merveilleux Appareils de A. CLAVERIE, essentiellement sérieux et scientifiques, recommandés par 8.000 Docteurs-Médecins, adoptés par cinq millions (5.000.000) de personnes, sont le dernier mot de l'Art herniaire.

La réputation mondiale des Etablissements A. CLAVERIE, est fondée sur quarante années de travaux d'invention et de succès ininterrompus, et non pas sur des réclames tagageuses et outrancières.

Quand on s'adresse aux Etablissements A. CLAVERIE, on s'adresse à une Maison de Confiance et de Sérénité.

Si vous souffrez de Hernie, DEPLACEMENTS D'ORGANES, Obésité, Variécules, etc., ne manquez donc pas d'aller voir l'Éminent Spécialiste des Etablissements A. CLAVERIE, qui recevra dans les villes suivantes en prodiguant gracieusement à toutes les personnes qui lui feront visite, les bons et loyaux conseils de sa haute compétence professionnelle.

NANTES, tous les jours, sauf le dimanche, à la Succursale des Ets A. CLAVERIE, 8, rue Crébillon.

Un Éminent Spécialiste Collaborateur recevra également à :

Anecenis, jeudi 18 juillet, Hôtel des Voyageurs.

Saint-Nazaire, vendredi 19, Hôtel des Messageries (rue Ville-ès-Martin).

« Traités de la Hernie », des « Variécules » et des « Affections abdominales »

Conseils et renseignements gratuits et discrètement

A. CLAVERIE, 294, faubourg Saint-Martin, PARIS.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Nantes, le 5 juillet 1929.

Prix à la production :

	TENDANCE	PRIX DES 100 KILOS
Blé .....	calme	152 à 153
Avoinés grises ou noires .....	calme	107 à 108
Avoine bigarrée.....	calme	100
Sarrasin .....	faible	128 à 130
Orge du Maroc.....	calme	97 à 98
Son .....		75
Seigte .....	calme	105

Prix départ par wagon : Mais Indo-Chine et du Maroc, 115 à 118.

Cours des Vins

MUSCADET 1928	
1 <sup>er</sup> choix.....	1.200 à 1.400
Ordinaire .....	1.100 à 1.200

GROS-PLANT	
1 <sup>er</sup> choix.....	525 à 600
Ordinaire .....	450 à 500

VINS D'ANJOU	
Rouges Grosiot, 600 fr. ; rouges Gamay, 700 à 800 fr. ; vins blancs ordinaires, 8 à 9 <sup>e</sup> , 65 fr. le degré bar. ; 10 <sup>e</sup> et au-dessus, 70 fr. le degré bar. Blanc supérieur, de 100 à 125 fr. le degré bar. Blancs de coteaux 1928, 1.500 fr. et plus.	

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE GAVE

TOURNELLERIE ET VITICULTURE

chez Emile Boullery

7, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES

Téléphone 133 91 - B. C. Nantes 12 273

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé pressée.....	365 à 370
Paille de blé bottelée.....	385 à 390
Paille d'orge pressée.....	340 à 345
Paille d'avoine bottelée.....	365 à 375
Paille d'orge bottelée.....	365 à 375
Paille d'avoine pressée.....	365 à 380

Foin nouveau : 190 à 225, suivant qualité et région.

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie

Cours du 28 juin

BŒUFS. — Le kil., quartier derrière, 6,50 ; devant, 3,25.

VEAUX. — Vendus 528 ; le kil., 1<sup>re</sup> qualité, 7,25 à 8,25 ; 2<sup>e</sup>, 5,50 à 6,50.

MOUTONS. — Vendus 258 ; le kil., 8,50 à 9,50.

MARCHE AUX VEAUX

Syndicat des Eleveurs et Expéditeurs

Cours du 28 juin

Entrés : hier 143 ; ce jour, 385.

Cours : le plus haut, 6,75 ; le plus bas, 4,75 ; prix moyen, 5,75.

Légumes et Primeurs

Abricots, le kilo..... 3

Artichauts, la douz..... 10 > à 15 >

Asperges, la botte..... 3 75 à 4 25

Carottes, les 100 kil..... 50 >

Céleri blanc, la botte..... 5 50

Choux pommes, les 16 > à 10 >

Choux-fleurs, la pièce 1 > à 2 >

Combraves, la pièce..... 1 50 à 2 >

Cerises, le kilo..... 2 > à 4 >

Cresson, la douz..... 6 >

Association Générale des Producteurs de Viande

TUBERCULOSE BOVINE

Le projet de loi qui est rapporté par M. Beaumont est actuellement en cours de discussion au Sénat. Dans deux séances (18 et 20 juin) toute la partie relative à la prophylaxie de la tuberculose a été adoptée.

Nous rappelons le principe : la prophylaxie sera désormais conduite par les services sanitaires en accord avec les propriétaires intéressés qui en feront la demande ; c'est ce que l'on nomme la prophylaxie libre. La tuberculose reste maladie contagieuse dans certaines conditions fixées par décret.

D'autre part elle est inscrite au nombre des vices rédhibitoires et le délai est de quinze jours francs, non compris le jour de la livraison.

M. Dancœur a fait adopter un amendement au texte initial : « Aucune action en réhabilitation ne pourra être accueillie si la demande n'est accompagnée d'un certificat délivré par un agent sanitaire qualifié attestant que l'animal est au moins suspect de tuberculose. »

L'article 4 prévoit en outre qu'il n'y aura pas lieu à réhabilitation quand l'acheteur aura par écrit libéré le vendeur de toute garantie au moment de la vente de l'animal.

Enfin la réglementation de l'usage de la tuberculine et sa limitation aux vétérinaires sont approuvées.

Les deux autres parties du projet doivent être discutées au début de Juillet.

Prêts de Chevaux de l'Armée

D'après l'article 4 de la circulaire ministérielle du 25 mars 1926, ainsi conçu :

« ART. 4. — L'intéressé qui désire obtenir le prêt d'un cheval ou mulet, adresse au chef de corps le plus voisin une demande conforme au modèle A et appostillé par la mairie de sa résidence. »

Le chef de corps, se basant sur les dispositions prévues aux articles 1 et 3, décide si satisfaction peut ou non être donnée à la demande et, dans le cas de l'affirmative, invite le demandeur à venir le jour dit prendre possession de l'animal prêté.

Les intéressés sont donc priés de se conformer aux indications ci-dessus et présenter à qui de droit une demande conforme au modèle ci-après :

Prêts de chevaux à la population civile

DEMANDE DE PRÊT

M..... domicilié à .....

demande à M. le Commandant du régiment de ..... de lui consentir le prêt de ..... chev....., dans les conditions de la circulaire ministérielle du 25 mars 1929.

Le domicile de ce..... chev..... sera à .....

(Signature).

Le Maire de la commune de .....

certifie que M..... dispose des moyens de nourrir et d'entretenir le..... chev..... demandé.

A..... le..... 192..

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, œillets cuivre tous les mètres, 1<sup>er</sup>50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandises départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Mixte : N° 1 vert sulfaté.....	15 30
— N° 2 vert enduit ou cachou .....	16 10
Lin : Lin et Jute vert gras.....	14 55
— Pur Lin, vert enduit.....	16 65

Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou .....	17 25
— N° 2 vert gras.....	18 55
— N° 3 gras, cachou ou enduit.....	19 70
— N° 4 vert gras.....	21 40

Colon : N° 1 vert enduit.....	17 25
— N° 2 gras, enduit ou cachou.....	19 65
— N° 3 vert gras.....	21 75

Passer les commandes au Syndicat Central.

Tout bon vigneron doit lire :

« LA VINIFICATION RATIONNELLE DES RAISINS BLANCS », par L. Moreau et E. Vinet.

En vente au Syndicat : 14 francs.

« Ce que disent les sources »

Nous lions dans Le Carrefour, ces lignes qui ne manquent point de piquant et qui se passent de commentaires :

« Ancien combattant français, saistu ce que paient tes anciens camarades de guerre et tes anciens ennemis ; saistu ce que tu paies, toi, le grand sacrifié, le grand vainqueur ? »

Lis !

Ton camarade américain paie au fisc les 9,6 0/0 de son revenu.

Ton camarade italien paie 17,5 0/0.

Ton camarade belge paie 23 0/0.

Ton camarade anglais paie 25,5 %

Ton ennemi allemand paie 24 0/0.

Et toi, ancien combattant de la Marne, ancien combattant de Verdun, ancien combattant de la Somme, ancien combattant de Champagne, toi, tu paies 31,4 0/0.

Ancien combattant français, remercie tes gouvernants comme ils méritent de l'être. »

HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares.

Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 15 et 20 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

Demi-fluide .....	3 30	3 50	3 90
Epaissie .....	3 40	3 60	4 >

Pour écremeuses :

Demi-Blanche .....	4 30	4 50	4 90
Blanche pure.....	4 80	5 >	5 40

Pour Moteurs et Autos :

Très fluide (Ford) .....	4 10	4 30	4 70
Fluide, 1/2 fluide.....	4 40	4 60	5 >
1/2 épaisse.....	4 60	4 80	5 20
Epaissie .....	4 90	5 10	5 50
Huile de ricin pure .....	8 >	8 >	8 40

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kg. en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.

En fût de 100 kg., 3 fr. 60 le kilo franco, fût perdu.

FEUILLETON DU « SYNDICAT DES AGRICULTEURS » 8

MARTHE VERDIER

par Charles WALLUT

Rio-Janeiro, 17 avril.

Monsieur et ami,

Vous m'avez demandé l'histoire de mon voyage et je vous l'ai promise. A mon départ, si j'eusse pu deviner que cette histoire allait prendre les proportions d'un roman, et quel roman ! certes je ne me fusse pas engagé. Songez-y donc ! En deux mois nous avons franchi la distance qui sépare l'Amazonie de Rio, à travers des territoires inconnus et des tribus plus cruelles que les tigres des forêts ; nous avons eu à lutter contre toutes les forces ennemies de la nature ; dix fois nous avons vu la mort en face.

Aujourd'hui nous sommes à Rio, nous reposant de nos fatigues passées. Le navire qui doit nous ramener en Europe ne partira que dans un mois. Je profite de ce temps pour remettre un peu d'ordre dans les notes que j'ai prises toutes les fois que j'ai pu le faire. Je complète ces notes par mes souvenirs, car vous comprendrez facilement, en lisant mon récit, que trop souvent les circonstances ne m'ont pas permis de continuer le journal de mon voyage.

mais si je hasardais la moindre allusion à son dévouement, toujours la même réponse me ferait la bouche :

— C'est moi qui ai fait le mal, c'est à moi de le réparer.

Le 19 avril, à cinq heures du matin, nous étions encore enfermés dans nos cabines, lorsque le matelot de vigie cria :

— Terre ! terre !

Chicorées, la douz... 2 » à 4 »  
Epinards, le kilo... 2 »  
Haricots verts, le k... 4 50  
Laitues, le cent... 15 » à 25 »  
Melons, la pièce... 5 » à 15 »  
Navets, la botte... 0 60 à 0 75  
Oseille, le k... 0 50  
Oignons, la botte... 0 60 à 1 »  
Pom. de terre, 100 k... 60 »  
Poireaux, la botte... 3 » à 5 »  
Pêches, le kilo... 3 » à 5 »  
Romaines, la douz... 2 » à 5 »  
Traisin de serre, le k... 16 »  
Tomates de pays, le k... 4 »

### Offres et Demandes

Écrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.  
AVIS A NOS ADHERENTS  
Par suite de l'augmentation des frais d'impression, de papier, de tirage, etc., nous nous trouvons dans l'obligation de porter, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1929, l'indemnité de ces insertions à CINQ FRANCS par annonce. Chaque annonce continuera à paraître DEUX FOIS (ce qui fait, en réalité, 2 fr. 50 l'insertion). Le Syndicat comprend dans cette somme tous les frais de correspondance, de recherches, etc... Prière de verser la somme de cinq francs en indiquant le texte à insérer.  
Rappelons que cette rubrique des Offres et Demandes ne peut avoir aucun caractère commercial et est rigoureusement réservée aux Membres du Syndicat.

### OFFRES

48. — A vendre 2 cuves bois, 100 hectolitres, foudre 60 hectolitres, petits foudres 4 à 5 hectolitres, demi-muids chêne, barriques nantaises, bordelaises, chêne et châtaignier, pièces rhum, bascules Romaines et Merlin, pompes électriques à vin, tirage 110 volts; tireuses 4 becs à bière et vin.  
125. — A louer à prix d'argent, pour le 23 avril prochain, ferme de 23 hectares, Commune de Vallet (terres, prés, vignes).  
129. — A vendre, torpédo Peugeot C.V., 4 places, très bon état, repeinte à neuf grenat, compteur, klaxon, roue de secours, porte-bagages, etc... prix intéressant.  
130. — A vendre, œufs de pintades blanches et grises, 1 fr. 50 pièce.

131. — A vendre, joli petit cheval Tarbais, taille 1 m. 30, Bon trotteur.  
132. — A vendre, environ 700 pavés usagés, bas prix. Livraison bord de route.  
133. — A vendre, petite voiture basse, jaune, à deux places, 2 roues, pour poney de 1 m. 30. Prix: 400 fr.  
134. — A vendre torpédo Delage 1924, 11 C. V., 7 places, parfait état de route.  
135. — A vendre très bonne jument 10 ans, servant à la culture et à la voiture. S'adresser à M. de Béjarry, la Grignonnière, par Mouilleron-en-Pareds (Vendée).  
136. — A vendre Pulvérisateur à traction, système Vermorel, très bon état. S'adresser à M. Eugène Denis, la Pécunière, Vallet.  
137. — A vendre, excellente occasion: moto Aleyon 2 H. P. 3/4, 4 temps, 2 vitesses, consommation 2 litres 3/4 aux 100 kilomètres. Parfait état. Prix, 1.500 fr. Nombreux accessoires.  
138. — A vendre Chiot femelle au sevrage, braque français, genre Dupuy.

### DEMANDES

43. — On demande pour la campagne une femme de 20 à 35 ans.  
52. — On demande un homme à tous mains, sachant très bien soigner les bêtes à cornes.  
53. — On demande à acheter moteur à essence 5 H. P. sur brouette. Bon état de marche garanti.  
54. — On demande ménage vigneron, ou homme et femme seuls.  
55. — On demande, courant septembre, famille 4 personnes, pour exploitation moyenne, région La Roche-Bernard.



### PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat Central  
Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogrammes minimum.  
Les adhérents qui désirent des wagons de 5 ou 10 tonnes sont priés de nous en faire la demande et nous leur ferons d'importantes réductions. Qu'ils hésitent donc pas à nous consulter.

**RIZ et ISSUES**  
Riz Saigon Importation N° 1. 472 »  
Riz Saigon Importation N° 2. 167 »  
Issues de riz..... 112 »

Farine de Manioc..... 148 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou Chantenay.  
LE TITAN..... 152 »  
Farine alimentaire pour porcs et bovins.  
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

### Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains :  
par 500 k. minimum..... 145 »  
par 100 k..... 155 »  
Coprah en farine..... 161 »  
Arachides Rufisque :  
en farine, ext. bl. Bordeaux 182 »  
en farine, blancs..... 173 »  
Farine de maïs..... 148 »  
Maïs pour volailles..... 127 »  
Orge du Maroc..... 119 »  
Sorgho logé dép. Nantes..... 128 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

### Provendeine

Infailible pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

### Sel dénaturé pour fourrages

28 fr. les 100 k. en sacs de 50 kilos, départ Batz.

### Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p' volailles 138 »  
Grandes Pondeuses..... 144 »  
Farine de viande..... 191 »  
Poudre d'os alimentaire..... 94 »  
Farine d'os alimentaire..... 99 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.  
AVICULTURE DE L'OUEST  
Provendeine br. p' volailles..... 135 »  
— nantaise p' lapins..... 135 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.  
Aliments mélassés  
Mélasse Say, 80 % mélasse..... 96 »  
Son mélassé Say, 50 %..... 113 »  
Paille mélassée Say, 50 %..... 82 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.

### Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX  
Aliment complet N° 1, 40 %  
avoine, 35 % mélasse..... 119 »  
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-cédanés, avoine tourteaux) 125 »  
ALIMENTATION DES BOEUFs ET VACHES  
« Optima » :  
pour vaches laitières..... 134 »

p' engraissement d. boeufs 138 »  
p' veaux (le sac de 5 k.) 14 50

### ALIMENTATION GENERALE

Provendeine « Sucraff » N° 1... 88 »  
« Sucraff » N° 2... 84 »  
ALIMENTATION DES PORCS  
« Optima » :  
p' engraissement des porcs 139 »  
pour porcelets et truies... 192 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

### COOPERATIVE du Syndicat des Agriculteurs de la LOIRE-INFÉRIEURE

Huiles de Table  
Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50  
Le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.  
Extra « La Délicieuse », 10 k., 95 fr.  
franco; 5 k., 50 fr. franco.  
Savons  
Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 395 fr.  
Savon blanc, G.H.B., 72 % matières utiles..... 375 »  
Savon blanc extra silicaté..... 325 »  
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 ou 80 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes. Majoration de 5 fr. par 100 kilos, pour les morceaux de 300 à 400 grammes, et majoration de 10 fr. par 100 kilos pour les morceaux de 200 à 250 gr.  
Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or », en barre..... 395 »  
en morceaux de 500 gram. 398 »  
Les 100 k. départ Nantes.

### MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)  
Bœuf. — Le demi-kilo : 1<sup>re</sup> catégorie, 4,50 à 11,50; 2<sup>e</sup>, 1,50 à 3 fr.; 3<sup>e</sup>, 1 à 2 fr.  
Veau. — Le demi-kilo : 1<sup>re</sup> catégorie, 5 à 8 fr.; 2<sup>e</sup>, 4 à 7,25; 3<sup>e</sup>, 2,50 à 4 fr.  
Mouton. — Le demi-kilo : 1<sup>re</sup> catégorie, 7,50 à 11 fr.; 2<sup>e</sup>, 6 à 10 fr.; 3<sup>e</sup>, 3,50 à 5,50.  
Porc. — Le demi-kilo, 7,90 à 9 fr.  
Beurre. — Le demi-kilo, 8 à 10 fr.  
Œufs. — La douzaine, 6,50 à 7 fr.  
Lapin. — Le demi-kilo, 6,50.  
Poulets. — Le demi-kilo, 12,50.  
ANGENIS, 4 juillet (par téléphone).  
Œufs, 6 à 6,50 la douzaine; beurre, 9 à 9,25 la livre; porcs, 8,75 à 9 fr. le kilo; pourcelets, 230 à 280 fr.; nourrissons, 350 à 500 fr. Veaux, 7 à 8 fr. le kilo vif. Poulets, 25 à 40 fr. la couple, suivant grosseur.  
CANDE  
Froment, 151; seigle, 155; orge, 145; avoine, 145; pommes de terre, 100; paille 1500 kilos; foin, 650 fr. les 1000 kilos; beurre, le demi-kilo, 8 fr.; œufs, la douzaine, 6 fr.; poulets, la paire, 38 à 40 fr.; canards, la paire, 28 à 30 fr.; lapins, la pièce, 12 à 18 fr.; pigeons, la paire, 8 à 9 fr.  
Porcs gras, amenés et vendus, 25, le kilo, 8 fr.; porcs maigres, amenés et vendus, 120, de 300 à 450 fr. pièce; porcelets, amenés 280, vendus 260, de 110 à 190 francs; veaux, amenés 100, vaches, 350; génisses et veaux, 160; moutons, 100.

### SAVONS MOUS

Fâts Fâts Savon  
50 k. 25 k. 12,500  
Diaphane supérieur. 305 310 325  
Extra pur..... 280 285 290  
Diaphane..... 200 205 215  
Les 100 kilos logés, départ Nantes.

### Pétroles et Essences

Pétrole ordinaire, en bidons de 50 litres..... 215 fr.  
Essence poids lourd, bidons de 50 litres..... 226 »

Essence Tourisme, bidons de 50 litres..... 236 »  
Pétrole blanc cristal en caisses..... 115 fr.  
Cidre, 170-180 fr. la barrique, droits en plus.  
Essence poids lourd..... 118 »  
Essence Tourisme..... 120 »  
Les emballages facturés sont repris au même prix s'ils sont en bon état.  
Remise spéciale importante à nos adhérents. Nous consulter.

### Briquettes pour Battage

« P. D. »..... 180 »  
« Ancer »..... 180 fr.  
« Locomobile »..... 185 »  
« Merthyr »..... 193 »

Ces prix s'entendent aux 1.000 k<sup>e</sup> en vrac. Pour livraisons en sacs sur wagon, majoration de 15 francs par tonne, sacs à retourner franco dès réception de la marchandise. Sur tous ces charbons, nous accorderons une remise spéciale à nos adhérents. Nous consulter.  
Majoration de 5 fr. par tonne lorsqu'il y a plusieurs sortes de charbons dans le même wagon

### CHATEAUBRIANT

Blé, 150 fr.; sarrasin, 200 fr.; avoine, 140 fr.; orge, 150 fr.; son, 110 fr.; paille, 200 fr. les 500 kilos; foin, 180-200 fr. Cidre, 170-180 fr. la barrique, droits en plus.  
Pommes à cidre, 220-225 fr. les 1.000 kilos, livrables du 15 octobre au 15 novembre.  
Beurre, le kilo, en gros 13-13,50, en détail 16 fr.; œufs, 5,50-6,25 la douzaine.  
Poulets, la couple, 32-35 fr.; gros poulets 34-38 fr., moyens 26-30 fr., petits 20-25 fr.; canards, 35-38 fr.; pigeonneaux, 10-11 fr.; lapins, la pièce, 12-16 fr.  
Bœufs, 4-4,50 le kilo; vaches, 3,50-4 fr.; veaux, 3-3,25 la livre; porcs gras, 8,60 le kilo; porcs maigres, 325-475 fr. la pièce; porcs de lait, 220-260 fr. la pièce.  
Bœufs de travail accouplés, de 4.500 à 5.500 fr.; la paire; bonnes vaches amouillantes ou fraîches en lait, 2.000 à 2.400 fr.; les autres, de 1.200 à 1.500; bovins de deux dents, de 1.500 à 1.800 francs.  
Chevaux; poulains de un an, 1.500 à 2.500 fr.; chevaux de trois à cinq ans, 4.000 à 5.000 fr.; chevaux de boucherie, 800 à 1.200 fr.

### SAVENAY

Froment rouge, les 100 kilos, 155 fr.; avoine, 138 fr.; blé noir, 150 fr.; seigle, 100 fr.; son, 100 fr.; poulets, la couple, 25 à 60 fr.; œufs, la douzaine, 6 à 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 à 10 fr.; bœufs gras, le kilo sur pied, 3,50 à 4,25; bœufs gras, le kilo, 9 à 4 fr.; veaux, 5,75 à 7,50; agneaux, 6 à 7,25; moutons, 4 à 5 fr.; porcs, 8 à 8,25.

### PAIMBEUF

Beurre, le demi-kilo, 7,50 à 8 fr.; œufs, la douzaine, 6 fr.; poulets, la couple, forts 30 à 35 fr., moyens 22 à 25 fr.; pigeons, la paire, 8 à 10 fr.; lapins, la pièce, 18 à 22 fr.; canards, la pièce, 14 à 18 fr.; canards, la pièce, 14 à 18 fr.  
Œufs, la douzaine, 6,50; beurre, le demi-kilo, 8,50; poulets, la couple, 35-40 fr., suivant grosseur; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 9 à 18 fr.  
CLISSON  
Froment rouge, les 100 kilos, 143 à 150 fr.; avoine, 140 à 145 fr.; paille, les 500 kilos, 200 à 225 fr.; poulets, la couple, gros 50 à 55 fr., moyens 41 à 49 fr., petits 35 à 40 fr.; canards, la pièce, 15 à 18 fr.; lapins, la pièce, 15 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 5,75 à 6 fr.; beurre, le demi-kilo, 10,50 à 11,50; vaches grasses, le kilo, 3,75 à 4,75; vaches laitières, l'unité, 1.000 à 2.500 fr.; vœufs, 8,90 à 9 fr.; porcs de lait, l'unité, 240 à 300 fr.; vaches aménées, 50.  
SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLEU  
Poulets, la couple, gros 65 à 70 fr., moyens 55 à 60 fr., petits 40 à 50 fr.; canards, la pièce, 25 fr.; pigeons, la couple, 6 à 7 fr.; lapins, la pièce, 21 fr.; œufs, la douzaine, 6 fr.; beurre, le demi-kilo, 10 fr.  
MAGHECOUL  
Poulets, la couple, gros 70 à 90 fr., moyens 60 à 70 fr., petits 50 à 60 fr.; canards, la pièce, 20 à 25 fr.; pigeons, la couple, 11 à 12 fr.; lapins, la pièce, 15 à 25 fr.; œufs, la douzaine, 6,25; beurre, le demi-kilo, 8,50 à 9 fr.

Beufs de travail accouplés, de 4.500 à 5.500 fr.; la paire; bonnes vaches amouillantes ou fraîches en lait, 2.000 à 2.400 fr.; les autres, de 1.200 à 1.500; bovins de deux dents, de 1.500 à 1.800 francs.  
Chevaux; poulains de un an, 1.500 à 2.500 fr.; chevaux de trois à cinq ans, 4.000 à 5.000 fr.; chevaux de boucherie, 800 à 1.200 fr.

### SAVENAY

Froment rouge, les 100 kilos, 155 fr.; avoine, 138 fr.; blé noir, 150 fr.; seigle, 100 fr.; son, 100 fr.; poulets, la couple, 25 à 60 fr.; œufs, la douzaine, 6 à 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 à 10 fr.; bœufs gras, le kilo sur pied, 3,50 à 4,25; bœufs gras, le kilo, 9 à 4 fr.; veaux, 5,75 à 7,50; agneaux, 6 à 7,25; moutons, 4 à 5 fr.; porcs, 8 à 8,25.

### PAIMBEUF

Beurre, le demi-kilo, 7,50 à 8 fr.; œufs, la douzaine, 6 fr.; poulets, la couple, forts 30 à 35 fr., moyens 22 à 25 fr.; pigeons, la paire, 8 à 10 fr.; lapins, la pièce, 18 à 22 fr.; canards, la pièce, 14 à 18 fr.; canards, la pièce, 14 à 18 fr.  
Œufs, la douzaine, 6,50; beurre, le demi-kilo, 8,50; poulets, la couple, 35-40 fr., suivant grosseur; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 9 à 18 fr.  
CLISSON  
Froment rouge, les 100 kilos, 143 à 150 fr.; avoine, 140 à 145 fr.; paille, les 500 kilos, 200 à 225 fr.; poulets, la couple, gros 50 à 55 fr., moyens 41 à 49 fr., petits 35 à 40 fr.; canards, la pièce, 15 à 18 fr.; lapins, la pièce, 15 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 5,75 à 6 fr.; beurre, le demi-kilo, 10,50 à 11,50; vaches grasses, le kilo, 3,75 à 4,75; vaches laitières, l'unité, 1.000 à 2.500 fr.; vœufs, 8,90 à 9 fr.; porcs de lait, l'unité, 240 à 300 fr.; vaches aménées, 50.  
SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLEU  
Poulets, la couple, gros 65 à 70 fr., moyens 55 à 60 fr., petits 40 à 50 fr.; canards, la pièce, 25 fr.; pigeons, la couple, 6 à 7 fr.; lapins, la pièce, 21 fr.; œufs, la douzaine, 6 fr.; beurre, le demi-kilo, 10 fr.  
MAGHECOUL  
Poulets, la couple, gros 70 à 90 fr., moyens 60 à 70 fr., petits 50 à 60 fr.; canards, la pièce, 20 à 25 fr.; pigeons, la couple, 11 à 12 fr.; lapins, la pièce, 15 à 25 fr.; œufs, la douzaine, 6,25; beurre, le demi-kilo, 8,50 à 9 fr.

### CLISSON

Froment rouge, les 100 kilos, 143 à 150 fr.; avoine, 140 à 145 fr.; paille, les 500 kilos, 200 à 225 fr.; poulets, la couple, gros 50 à 55 fr., moyens 41 à 49 fr., petits 35 à 40 fr.; canards, la pièce, 15 à 18 fr.; lapins, la pièce, 15 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 5,75 à 6 fr.; beurre, le demi-kilo, 10,50 à 11,50; vaches grasses, le kilo, 3,75 à 4,75; vaches laitières, l'unité, 1.000 à 2.500 fr.; vœufs, 8,90 à 9 fr.; porcs de lait, l'unité, 240 à 300 fr.; vaches aménées, 50.  
SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLEU  
Poulets, la couple, gros 65 à 70 fr., moyens 55 à 60 fr., petits 40 à 50 fr.; canards, la pièce, 25 fr.; pigeons, la couple, 6 à 7 fr.; lapins, la pièce, 21 fr.; œufs, la douzaine, 6 fr.; beurre, le demi-kilo, 10 fr.  
MAGHECOUL  
Poulets, la couple, gros 70 à 90 fr., moyens 60 à 70 fr., petits 50 à 60 fr.; canards, la pièce, 20 à 25 fr.; pigeons, la couple, 11 à 12 fr.; lapins, la pièce, 15 à 25 fr.; œufs, la douzaine, 6,25; beurre, le demi-kilo, 8,50 à 9 fr.

### MAGHECOUL

Poulets, la couple, gros 70 à 90 fr., moyens 60 à 70 fr., petits 50 à 60 fr.; canards, la pièce, 20 à 25 fr.; pigeons, la couple, 11 à 12 fr.; lapins, la pièce, 15 à 25 fr.; œufs, la douzaine, 6,25; beurre, le demi-kilo, 8,50 à 9 fr.

### SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLEU

Poulets, la couple, gros 65 à 70 fr., moyens 55 à 60 fr., petits 40 à 50 fr.; canards, la pièce, 25 fr.; pigeons, la couple, 6 à 7 fr.; lapins, la pièce, 21 fr.; œufs, la douzaine, 6 fr.; beurre, le demi-kilo, 10 fr.  
MAGHECOUL  
Poulets, la couple, gros 70 à 90 fr., moyens 60 à 70 fr., petits 50 à 60 fr.; canards, la pièce, 20 à 25 fr.; pigeons, la couple, 11 à 12 fr.; lapins, la pièce, 15 à 25 fr.; œufs, la douzaine, 6,25; beurre, le demi-kilo, 8,50 à 9 fr.

### Ne partez pas en Vacances SANS ETRE MUNI DU LIVRET-GUIDE OFFICIEL DE LA C<sup>o</sup> D'ORLEANS

qui contient une foule de renseignements utiles aux voyageurs (séjours, horaires d'été, billets divers, services d'autocars, etc...)  
Il est en vente dans ses principales gares et bureaux de Ville au prix de 3 fr. 50 l'exemplaire.  
Envoi contre mandats, chèques postaux ou timbres poste français.  
France : 4 fr. 95; Etranger : 7 fr. 70, par le service de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, place Valhubert, à Paris.

### FACILITES OFFERTES AUX TOURISTES EFFECTUANT DES CIRCUITS AUTOMOBILES

En vue de développer le tourisme dans les régions desservies par des services réguliers d'auto-cars, la C<sup>o</sup> d'Orléans a décidé d'accorder aux porteurs de billets aller et retour dit Tarif spécial G. V. 2 et commun G. V. 102 (Voyageurs) ou de billets aller et retour pour familles rombeses et réformés de guerre (annexe commune aux tarifs généraux de G. V. n° 1 et aux tarifs spéciaux G. V. n° 1, G. V. n° 101 - titre I - et G. V. n° 2 - 102), délivrés au départ des gares de son Réseau (3) à destination de ces circuits, une validité supplémentaire gratuite d'un jour par circuit effectué.  
Cette validité supplémentaire est portée à 3 jours pour le circuit des Vallées du Lot et de la Dordogne, à 5 jours pour la Route des Monts d'Arvergne et à 8 jours pour les circuits de la route de Bretagne et des Gorges du Tarn.  
Les gares points de départ des circuits sont les suivantes : Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Pornichet, La Baule-Escoubiac, Le Pouliguen, Quiberon (pour Le Palais Belle-Ile), Vannes, Lorient, Quimper, Argenton-sur-Creuse, Limoges, Périgueux, Les Buzes, Rocamadour, La Bourboule et Le Mont-Dore.  
La prolongation sera accordée, par la gare point de départ du circuit, sur production d'une attestation de l'entreprise de transport au voyageur qui aura effectué le circuit.  
Ces dispositions sont applicables pendant la durée du fonctionnement des circuits.

(1) Sauf Paris, en ce qui concerne les circuits au départ de Blois et de Tours soumis à un régime particulier.  
L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

### RHUMATISMES

Le Docteur SIMÉRAY, spécialiste, 8<sup>e</sup> année, consulte à Nantes, 2, rue Boileau, le samedi après-midi; à Saint-Nazaire, Hôtel Bretagne, mercredi. Références uniques dans la région. Renseignements. Notice gratis. Brochure 2 francs, par poste.



### MORT AUX PARASITES grâce à L'ÉMOUCHINE PURE SASSIN pour tous animaux.

Pour les soins vétérinaires immédiats, demandez notre brochure de 96 pages envoyée franco sur demande.



### PRODUITS VÉTÉRINAIRES ADRIEN SASSIN ORLÉANS

### Etablissements ERNEST RONOT à Saint-Dizier (Haute-Marne) - Tél. 38

### BACS pour PATURAGES

Régulateurs avec bords "MODERNES" et rivés  
Cylindriques soudés  
Garantis étanches  
Sur commande, nous exécutons des réservoirs de toutes formes et de toute capacité.

### Le TONNEAU "IDÉAL"

Répond le mieux à vos besoins. INUSABLE, LÉGER, ROBUSTE.  
La tonne est en tôle d'acier de 3/16"  
Châssis en fer à U indéformable.  
Roues en fer et bois. Limons en bois dur de premier choix. Translation facile dans n'importe quel terrain. Il est étanche et stable. Se livre avec ou sans la pompe « SIMPLEX ».

NOUS NE LIVRONS QU'AU RIVEROCHABLE  
AGENTS DANS TOUTE LA FRANCE  
Demandez notre Catalogue n° 59 - Envoi franco

### ON DEMANDE jeunes gens de 18 à 30 ans, pour ramassage de lait. Place stable. Ecrire Laiterie de Lait (Yonne).

### Fabrique de Meubles A. FOURNIER-GUERIN

48, Place Duchesse-Anne - NANTES  
MEUBLES, LITERIE, TENTURES  
SIÈGES, TAPIS  
Remise 5 % aux sociétaires =

### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE NÉGOCIATIONS

21, Rue Auber, PARIS (IX)  
Fondée en 1873  
PRÊTS sous toutes les formes possibles à Commerçants et Industriels  
Chiffre réalisé et déclaré depuis 1927  
21 MILLIONS de FRANCS

### MACHINES A TRICOTER

Prix avantageux - Longue garantie  
TRAVAIL CHEZ SOI  
Réparations - Transformations  
SURJETEUSES - BOBINIERS  
LAINES - SOIES - COTON  
Catalogue et Echantillons gratuits  
LA TRAVAILLEUSE à NANTES  
46, Rue Mercœur, Tél. 133.82

### Compagnie française des Mines Powell-Duffryn

56, Faubourg St-Honoré  
PARIS

### Briquettes pour Battages P. D.

Boulets, Charbons Vapeur  
USINE A NANTES, ILE SAINT-ANNE  
S'adresser aux Bureaux : 2, r. Crébillon, NANTES

### AVEC La PROVENDEINE le Succès de l'Elevage du Porc est Certain!



Voyez donc quels jambons je me suis préparé s'écriait un heureux éleveur en admirant ses cochons. 80 livres de poids en plus par animal en quelques semaines, et cela grâce à la PROVENDEINE. C'est la fortune!  
C'est qu'en effet la PROVENDEINE, par sa composition, complète admirablement la nourriture des porcs; elle entretient l'appétit, elle assure la vigueur et la santé des animaux. L'usage régulier de la PROVENDEINE préserve de façon certaine les porcs du rachitisme (mal des pattes). Plus d'argent dans la croissances! Donc plus de parts d'argent pour l'éleveur, mais réussite assurée de l'engraissement du sujet.  
Des milliers d'attestations spontanément adressées par les éleveurs, prouvent l'efficacité rapide de la PROVENDEINE, et avec laquelle se développent les porcs nourris à la PROVENDEINE.

### Provendeine est indispensable.

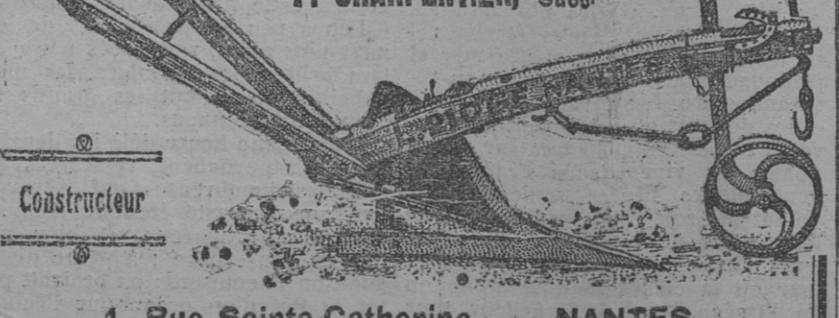
Certificat n° 8283. — M. Jean HENNINGER à Durrenzentzen, nous écrivait le 3 mars 1927: « Depuis que je donne de la Provendeine à mon porc, il a meilleur appétit et a beaucoup grossi. J'ai également donné de la Provendeine à une truie qui avait mal aux pattes et en quelques jours elle était entièrement guérie. La Provendeine est indispensable pour l'élevage des porcs si on veut obtenir de bons résultats, mais il faut en donner journellement. Je recommande la Provendeine à tous mes amis éleveurs. »  
La « Provendeine » est vendue chez tous les pharmaciens, droguistes, crémiers en boîtes de fr. 7,50 et 15 fr.; la grande boîte renferme trois fois la quantité contenue dans la petite.  
Nous ne faisons aucun envoi contre remboursement, toute commande doit être accompagnée de sa valeur plus 5 francs pour frais d'expédition.  
Dépôt pour l'Ouest de la France : Maison Louis SANDERS  
Quai Richemont, 10, RENNES.

La Provendeine n'est jamais vendue en vrac. Exigez le mot « Provendeine » sur l'emballage.

### Quincaillerie - Taillanderie H. CAMPAGNE, Successeur

19, Chaussée Madeleine - NANTES - Téléphone 116.77  
Outils de jardinage et agricoles garantis, Faux, Faucilles, Pierres à Faux

### L. PIOGÉ F. CHARPENTIER, Succr



1, Rue Sainte-Catherine - NANTES

### farine LA REINE

L'essayer c'est l'adopter  
Résultats surprenants  
Demandez « La Reine » au Dépôt de votre Syndicat

PRODUIT NATUREL à base de CAROUBES  
Spécial pour l'Engraissement des Porcs

### Fibrociment Poissy

PLANCHES ONDULÉES, ARDOISES, REVÊTEMENTS, COUVERTURES

Exiger LE FIBROCIMENT DE POISSY  
La Première Marque, 27 ans de Référence  
René ROUSSEAU  
Concessionnaire - Excursion permanente  
17, Quai Monceau, 17 - NANTES